



Le guide du

compostage individuel

ENSEMBLE VALORISONS NOS DECHETS



Des avantages **tout terrain**

Epluchures de légumes, marc de café, coquilles d'oeufs ou fleurs fanées,..., les déchets biodégradables représentent environ 30 % du contenu de nos poubelles. Regroupés, alternés et aérés, ces déchets vont alors se décomposer pour produire en quelques mois du compost de qualité.

- Le compostage permet à chacun, jardinier expérimenté ou cultivateur en herbe, d'utiliser son propre amendement pour améliorer la structure de son sol et fournir aux plantes la matière organique nécessaire à leur développement.
- Par cette pratique individuelle, vous participez également à la valorisation de vos déchets.

Un processus naturel

Le compost est un produit naturel (comparable au terreau) qui résulte de la **décomposition des déchets organiques** accomplie par une multitude de petits organismes vivants et par un apport d'oxygène et d'eau.

C'est le même type de transformation observée en forêt où les feuilles et le bois morts se décomposent lentement pour former l'humus. Dans le compostage, cette biodégradation est simplement accélérée du fait du brassage par la main de l'homme, ce qui favorise la montée en température.



Comment obtenir du compost ?

Il convient de respecter un bon équilibre entre quatre éléments : des déchets azotés (restes alimentaires, tontes de pelouse,...), des déchets carbonés (feuilles, broyat,...), de l'air et de l'eau. Ensuite, quelle que soit la technique employée, vous obtenez un compost équilibré.



Compostage en tas :

- + pas de contrainte de volume,
- + peu de temps à consacrer au compostage,
- + aération et arrosage naturels,
- /+ les épluchures et les restes de cuisine risquent d'attirer les animaux (rongeurs, chats,...). Il est donc nécessaire d'avoir des déchets broyés ou des feuilles mortes à proximité pour couvrir les déchets de cuisine.

Compostage en composteur :

- + convient aux petits jardins ou en complément du tas,
- + évite que les animaux ne soient attirés par les déchets,
- nécessite une surveillance pour intervenir de temps en temps pour aérer et arroser.

Les deux techniques peuvent être complémentaires.

Préparer son espace

Pour que le compostage se déroule bien et que les contraintes soient limitées, il est important de réfléchir au lieu d'implantation du composteur dans le jardin. Placez-le à proximité de votre maison dans une zone plutôt ombragée.

Près de votre composteur, il est utile de prévoir un endroit où vous pourrez stocker : tontes de pelouse, feuilles ou broyat de branchages pour les incorporer petit à petit dans votre composteur. Cet espace peut également vous permettre de conserver votre compost mûr pendant quelques mois.

L'astuce du composteur : avant de verser vos biodéchets, vous pouvez remuer les 10 premiers centimètres du sol et apporter 5 à 10 centimètres de broyat ou de paille pour former une première couche carbonée et aérée au fond de votre composteur.





Les déchets à composter

Tous les déchets biodégradables peuvent être compostés : ceux du jardin et ceux de la cuisine. Les morceaux de fruits et les bouts de branches que vous allez incorporer au compost ne doivent pas dépasser 10 centimètres de longueur.

Déchets de cuisine :

- + épluchures de légumes et de fruits,
- + coquilles d'oeufs,
- + cendres, essuie-tout, papier journal,
- + marc de café, filtres, sachets de thé ou de tisane,
- + os et coquillages broyés,
- + restes de repas : pain rassi, laitage, ...

Déchets de jardin :

- + tontes de pelouse,
- + branchages, petites tailles de haies, écorces,
- + fleurs et plantes fanées, feuilles mortes, ...

L'astuce du composteur : lorsque vous apportez des nouvelles matières à votre compost, vous pouvez aussi ajouter des orties ou de la consoude qui sont des activateurs naturels très efficaces.

Varier les apports

Pour réussir son compost, il est nécessaire de mélanger différents types de déchets : les déchets azotés “verts et humides” (fleurs fanées, tontes de pelouse, restes alimentaires,...), doivent être mélangés aux déchets carbonés “bruns et secs” (matériaux ligneux, branchages broyés, paille, herbes sèches, feuilles mortes,...) à parts égales et en couches alternées.

➔ **Seul interdit :** les litières pour chats et oiseaux en raison du risque de transmission de maladie due aux excréments des chats (toxoplasmose) et des oiseaux.



L'astuce du composteur : pour obtenir du broyat, vous pouvez couper au sécateur des petits bouts de branchages avant de les incorporer dans votre composteur.



Donner de l'air au compost

L'oxygène est indispensable à la vie des micro-organismes. Alors, une bonne aération engendre une bonne décomposition des matières organiques. Le retournement des déchets de la partie supérieure à l'aide d'un aérateur manuel de compost ou d'une fourche est donc indispensable. Cela permettra de mélanger les matériaux et d'entretenir l'aération qui diminue en raison du tassemement.

Le broyat, du fait de sa structure, laisse l'air circuler à l'intérieur de votre tas, ce qui permet d'espacer vos retournements.



L'astuce du composteur : vous pouvez, à l'aide d'un manche de fourche, faire des "puits" d'aération pour favoriser la circulation de l'air au coeur du compost.

Contrôler l'humidité

L'eau est nécessaire au développement des micro-organismes. Elle sera apportée principalement par les déchets azotés (tontes de pelouse, restes alimentaires...) et, éventuellement, par l'arrosage.

Un compost qui sent mauvais est le signe d'un compost trop mouillé et asphyxié. S'il a un aspect brillant et collant, il faut ajouter du gazon sec, du broyat et bien aérer le tas.

Un compost trop sec a, quant à lui, un aspect pâle ou décoloré. Vous devez alors l'humidifier.



L'astuce du composteur : un compost est arrivé à maturité lorsque vous ne pouvez plus distinguer la nature des déchets incorporés. Mûr, le compost a un aspect brun-noir et a une odeur de sous-bois.





Faites en profiter **votre terre**

Pour le potager : l'utilisation du compost ne doit pas être raisonnée comme l'application d'un fertilisant apporté au gramme près. L'épandage du compost doit être considéré comme un facteur d'amélioration de la structure et de la fertilité du sol. Le compost sera épandu puis incorporé à la terre par binage.

Le compost convient aux sols pauvres et aux plantes exigeantes comme les pommes de terre, les choux, les potirons, les concombres, les poireaux,...

Attention : ne plantez pas directement dans le compost. Vous risquez de brûler vos plants.

L'astuce du composteur : vous pouvez conserver votre compost et l'utiliser suivant la saison en fonction de vos besoins.

Jardiniers ou jardinières

Pour semer : dans le cas d'une pelouse ou de plantes d'ornement, il est conseillé d'utiliser environ 8 à 10 kg de compost au m². Mélanger ensuite jusqu'à 10-15 cm de profondeur.

Pour planter : les arbres et les arbustes pousseront d'autant mieux si vous mélangez 20 % de compost à la terre, dans le trou de plantation.

Pour pailler : le compost de 6 à 8 mois peut être utilisé en paillage au pied de vos plantations pour éviter la pousse de mauvaises herbes et leur apporter de la matière organique.

Pour les jardinières : 40 % de compost et 60 % de terre ordinaire. Pour les anciennes jardinières, mélanger 20 à 30 % de compost avec l'ancien terreau.





31, rue de l'Atlantique
CS 30605
85 015 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. 02 51 451 451
Fax. 02 51 451 450
E-mail : contact@trivalis.fr
Site internet : www.trivalis.fr



Trivalis est le syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée.

Ses adhérents sont les 22 collectivités vendéennes, chargées de la collecte des déchets, regroupant toutes les communes de Vendée.

Trivalis a pour mission de traiter les déchets, de mener des actions de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets et de mettre en place des équipements publics de traitement : centres de tri, plateformes de compostage, usines de traitement mécano-biologique, centres de transfert et installations de stockage des déchets non dangereux.